

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALAMBRAY
COMMUNE CHEF LIEU D'AIRAN

14370

Séance du 25 mars 2025

Accusé de réception en préfecture
014-200064939-20250325-2025_BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025

Nombre de conseillers municipaux : 23

Date de la convocation : 20/03/2025

En exercice : 23

Date d'affichage : 20/03/2025

Ayant pris part à la délibération : 16

Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq le 25 mars, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur BOHEME Alain, Monsieur FOISSIER Vincent, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAUX Pierre,

Absents excusés : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur DUVAL Patrick, Madame GIBEAU Hélène donne pouvoir à Mme MORIN Laurence, Madame GOULAY Martine, Madame MARIE Christelle, Monsieur SCHACHER Christophe, Monsieur TURPIN Laurent, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Secrétaire de séance : Madame Marie-Pierre JEANNE,

Objet : Délibération approuvant le budget primitif du budget principal de Valambray 2025

Délibération 20 / 2025

Vu le projet du budget primitif 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

La section d'investissement s'équilibre à 872 688.06 € avec les opérations de compte de tiers.

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 041 613.10 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 27 mars 2025

Le Maire

la secrétaire



M-P JEANNE